

COMPTE RENDU DU CTL du 24 novembre 2020

Ce Comité Technique Local portait sur les restructurations au 1^{er} janvier 2021.

Il s'est tenu en audioconférence. La délégation CGT, rejointe par les autres élus, a demandé que dorénavant les réunions de ce type se tiennent en visioconférence, comme le recommande la Direction Générale, pour faciliter les débats tant que la situation sanitaire empêche leur tenue en présentiel. Nous avons donc demandé que les élus en CTL, CAP et CHS soient équipés du matériel nécessaire. La direction va étudier le sujet.

Notre délégation a ensuite lu la déclaration liminaire suivante commune CGT, Solidaires et CFDT :

« Les élus du personnel de la CGT Finances Publiques 92, Solidaires Finances Publiques 92 et CFDT Finances Publiques 92, à l'instar de leurs organisations nationales, réitèrent leur exigence d'abandon du Nouveau Réseau de Proximité (NRP), des réformes régressives et demandent a minima leur suspension immédiate dans le contexte de la crise sanitaire.

Le contexte est suffisamment difficile pour les agents : leur charge de travail, les sujétions et les retards accumulés du fait de la crise sanitaire, ainsi que les sous-effectifs dans les services sont suffisamment lourds pour ne pas en rajouter.

Imposer les réformes, restructurations, regroupements de services, déménagements, travaux en sites occupés durant la période épidémique est indigne et fait courir des risques aux agents concernés.

Les élus regrettent que l'administration, une nouvelle fois, choisisse de passer en force, profitant ainsi du contexte de crise.

Les élus rappellent également leur opposition sur le fond. Ils dénoncent :

- la fermeture des trésoreries de Clichy, Villeneuve et Bagneux, services de plein exercice et de proximité ;*
- la séparation entre le conseil (CDL) et la gestion (SGC) portant atteinte au rôle du comptable public ;*
- la mise en place des accueils de proximité (Clichy, Villeneuve et Bagneux) ;*
- accueils isolés, intermittents et au rabais, affaiblissant la mission de l'accueil et qui ne pourront aucunement satisfaire les attentes du public, tout particulièrement dans les quartiers populaires ;*
- les fusions de services, celles du SIE de Saint-Cloud et de Sèvres et des SPF de Vanves, préludent à de futures suppressions d'emplois ;*
- l'entassement des agents du SIE de Boulogne-Jaurès au 4ème étage du CFIP, en vue d'accueillir les collègues du PCE de Boulogne-Fessart au 1er étage, se traduisant par une dégradation des conditions de travail et un risque sanitaire supplémentaire en période d'épidémie.*

Ils dénoncent la privatisation des OPH et le passage de ces derniers en comptabilité privée.

C'est pourquoi les élus du personnel voteront contre les projets soumis par la Direction à ce CTL. »

Les points suivants ont été ensuite examinés :

Fusion des trésoreries de Clichy et Colombes et mise en place d'un accueil de proximité à Clichy

La direction a d'abord présenté son projet : le nouveau service comprendra 17 agents au total et sera installé dans les locaux de l'actuelle trésorerie de Colombes. Un accueil de proximité sur rendez-vous dans les locaux de la mairie de Clichy sera mis en place les mardi et vendredi matin ; il sera assuré par un agent de la trésorerie fusionnée.

Nous avons demandé la communication de la convention signée avec la mairie et de toutes les conventions du même type pour les opérations examinées à l'occasion de ce CTL. Accord de la direction.

Nous avons demandé également toutes **les règles RH** pour les agents concernés dont le service est impacté par une restructuration.

La direction a répondu que les agents impactés étaient affectés ALD à compter du 1^{er} janvier, bénéficieraient de toutes les règles de priorités dans le mouvement au 1^{er} septembre 2021 (régularisation) et que toutes les situations personnelles font l'objet d'un suivi particulier par une cellule dédiée, créée au sein des RH. Une réunion d'information en visioconférence sera organisée le 8 décembre 2020 pour tous les agents dont l'emploi est transféré au 1^{er} janvier et traitera de tous les thèmes RH : affectation, accompagnement financier et formation professionnelle. Nous avons demandé à ce que ces informations soient publiées sur Ulysse à destination de tous les collègues. La direction a répondu que ces informations seront mises sur Ulysse sous l'onglet NRP.

Nous avons dénoncé **l'accueil de proximité au rabais** reposant sur un seul agent sachant qu'actuellement une moyenne d'une vingtaine d'utilisateurs est reçue chaque jour. Comment un accueil sur deux demi-journées reposant sur un seul agent pourrait-il compenser la fermeture de l'accueil existant ?

L'administration répond : il y a 5 buralistes agréés à Clichy (!). A la différence de nos collègues en trésorerie, les buralistes ne délivrent aucun renseignement ni ne peuvent discuter de délais de paiement. Ils se contentent d'encaisser. Contribuables, prenez votre tour dans la file d'attente entre l'acheteur d'un paquet de cigarettes et le malheureux qui tente sa chance pour la énième fois au grattage, bonjour l'ambiance ! Bonjour l'image de marque de l'administration fiscale ! La considération de la DGFIP envers ses usagers n'a d'égale que l'estime dans laquelle elle tient le travail de ses agents.

La direction a expliqué qu'un agent était volontaire et que les frais de déplacement seraient remboursés. Nous avons demandé si un régime indemnitaire était prévu : l'administration a répondu que la demande a été faite au niveau de la centrale. La mission accueil de proximité pourra ensuite être mutualisée entre 3 ou 4 agents.

La distance entre la trésorerie de Colombes et la mairie de Clichy représente 30 minutes de trajet en transports en commun. L'accueil de proximité risque de peser de plus en plus lourd dans l'activité de la trésorerie.

L'administration assure que la sécurité de l'agent sera garantie, les locaux ayant été rénovés récemment.

Vote : contre : CGT, Solidaires, FO et CFDT

Fusion des trésoreries de Villeneuve la Garenne et Gennevilliers et maintien de l'accueil de proximité à Villeneuve-la-Garenne

La direction a d'abord présenté son projet : le nouveau service comportera 14 agents au total et sera installé dans les locaux de l'actuelle trésorerie de Gennevilliers. L'accueil de proximité, avec ou sans rendez-vous, est déjà en place dans les locaux de France Services sous la forme d'une demi-

journée par semaine.

La trésorerie reçoit environ 25 usagers par jour. Nous avons dénoncé **le recul de l'accueil** dans les conditions prévues après fusion : un agent dédié pour une demi-journée par semaine. Nous avons demandé que la permanence conserve un caractère strictement gestion publique. Accord de la direction ; les éventuelles questions fiscales seront traitées par le SIP.

Concernant le recouvrement, la direction répond que les usagers pourront se tourner vers le seul buraliste agréé de la commune.

Tout cela confirme la dégradation du service rendu à l'utilisateur, frappant tout particulièrement les milieux populaires.

Vote : contre : CGT, Solidaires, FO et CFDT

Fusion des trésoreries de Bagneux et de Montrouge, création d'un SGC et d'un CDL à Montrouge et création d'un accueil de proximité à Bagneux

La direction a d'abord présenté son projet : le nouveau service de gestion comptable (SGC) comportera 19 agents au total et sera installé dans les locaux de l'actuelle trésorerie de Montrouge.

Un **accueil de proximité mutualisé gestion publique-gestion fiscale** sera assuré en mairie à raison de deux demi-journées par semaine pour chacun des services, avec ou sans rendez-vous pour le SGC et exclusivement sur rendez-vous pour le SIP. Un projet de bus itinérant France Services est en cours de mise en place (lancement prévu en mars 2021).

La fréquentation actuelle de la trésorerie est estimée à 30 usagers par jour. Un accueil de deux demi-journées par semaine, même complété par un bus itinérant, n'est pas de nature à remplacer l'accueil de la trésorerie et encore moins de répondre aux besoins de la population, au cas particulier, très défavorisée.

La direction, imperturbable, renvoie aux deux buralistes agréés de la commune, au paiement par internet et au bus itinérant. Une fois de plus, l'accueil de proximité consacre le recul du service public. Un déport d'affluence vers le CFP de Montrouge est à prévoir.

Suite à notre interrogation, la direction a indiqué que le conseiller aux décideurs locaux (CDL), en cours de recrutement (au choix), disposera d'un bureau au sein du SGC et d'un autre en direction.

Vote : contre : CGT, Solidaires, FO et CFDT

Les documents remis faisaient apparaître, pour les trésoreries fusionnées et le SGC, un horaire quotidien d'ouverture de 8h45 à 12h15 du lundi au vendredi. **Nous avons rappelé** que ces horaires appliqués durant la période de crise sanitaire n'avaient aucun caractère officiel et que la **réglementation en vigueur** prévoyait l'ouverture quotidienne matin et après-midi du lundi au vendredi, sauf les mardi et jeudi après-midi. La direction l'a reconnu et les documents du CTL seront modifiés en conséquence.

Elle a indiqué que les groupes de travail, au plan national et local, préconisent l'ouverture quotidienne, sur la matinée, avec ou sans accueil personnalisé sur rendez-vous.

À nos yeux, cela constituerait un recul de la mission d'accueil du public et ouvrirait la voie à la disparition d'une partie des emplois dédiés.

Fusion des SIE de Sèvres et de Saint-Cloud

Dans le cadre du NRP, il est prévu, au 1^{er} janvier 2021, la fusion des SIE de Sèvres et de Saint-Cloud.

Avant fusion, les deux services comptaient, au 1^{er} avril 2020, 28 emplois, dont 16 à Sèvres et 12 à Saint-Cloud.

Après fusion, le nombre d'emplois sera de 27. Cela correspond à la suppression d'un poste de chef de service.

Le nouveau service sera installé au Centre des Finances Publiques de Sèvres, au 2^{ème} étage, entre le SIE actuel de Sèvres et les anciens locaux de la 2^{ème} brigade de vérification, fermée en 2017 (9 emplois supprimés à l'époque).

Au regard de la situation actuelle et des exigences supplémentaires demandées aux services, les collègues de Sèvres sont très inquiets de la charge de travail à venir au sein du service fusionné.

La CGT a relayé leur inquiétude et a abordé les points suivants :

- Actuellement, les 2 SIE sont organisés en secteurs géographiques clairement identifiés. Après la fusion, le nouveau service sera organisé par pôles afin de traiter les demandes au fil de l'eau ;
- Dans les faits, au 1^{er} janvier 2021, il manquera 2 cadres B, dont un départ à la retraite et un arrêt de longue maladie ;
- Par ailleurs, l'on constate **un déséquilibre** dans une des nouvelles cellules du pôle gestion, où seul un agent expérimenté serait présent, alors que de nouveaux collègues en cours de formation ou en changement de poste occuperaient les autres postes.

Cela fait courir des **risques psycho-sociaux** importants pour les collègues, en raison des nouvelles missions et des charges de travail accrues, et une nouvelle organisation pour le moins floue.

Dans le contexte de crise sanitaire actuelle, nous avons demandé un plus grand déploiement du télétravail, notamment pour les collègues actuellement installés à Saint-Cloud.

La direction a tenu compte de nos remarques et nous a précisé qu'en effet, une réunion était prévue entre les RH, BIL et les chefs de service le mercredi 25 novembre pour aborder ce sujet. Par ailleurs, une réunion métier est prévue le jeudi 26 novembre 2020, afin de revoir l'organisation des pôles et améliorer le fonctionnement du futur service.

De même, elle va examiner le point concernant les effectifs et déployer un ou des EDR pour pallier les difficultés rencontrées.

La CGT a manifesté son opposition au projet. Pour les usagers, cela se résume par toujours moins de proximité, et pour certains agents, par un éloignement de leur lieu de travail et un allongement de leur temps de parcours.

Par ailleurs, le problème de la restauration collective à Sèvres suite à la fermeture du restaurant inter-entreprise en raison du confinement a été abordé et la direction a confirmé que les agents pouvaient bénéficier de l'indemnité forfaitaire de 17,50 €, prévue en la circonstance.

Vote : contre : CGT, Solidaires, FO et CFDT

La CGT dénonce, à travers ces fusions, **un service public low-cost**, où l'on exige des agents qu'ils travaillent toujours plus avec toujours moins de moyens !

Passage des OPH de Puteaux, Châtillon et Montrouge en comptabilité privée

La loi ELAN (Evolution du Logement de l'Aménagement et du Numérique) du 23 novembre 2018, en son article 88, prévoit l'obligation aux OPH d'appliquer les règles de gestion du privé et cela

vaut aussi pour leur comptabilité. En conséquence, ils ne peuvent plus être gérés par un comptable public.

Il s'agit d'une **privatisation rampante** des OPH (ex OPHLM).

Les Trésoreries Municipales de Nanterre et d'Antony vont donc perdre cette mission.

La direction précise que cela ne se traduira pas par un nombre supplémentaire de postes supprimés en 2021, ces derniers ayant été transcrits dans le plan suppressions d'emplois 2020.

Au titre de ce mouvement de privatisation, 10 emplois vont disparaître et les collègues redéployés au sein de TM de Nanterre et d'Antony.

Sur le devenir des structures, elles seront absorbées tôt ou tard par des SGC. Ainsi, les trésoreries de Sceaux, Clamart et Antony seraient installées dans de nouveaux bâtiments à Fontenay-aux-Roses.

Vote : contre : CGT, Solidaires, FO et CFDT

Fusion du SPF de Vanves 1 et du SPFE de Vanves 2

La direction a informé que cette opération initialement prévue en octobre 2019 devrait intervenir le 18 mars 2021.

Déménagement du PCE de Boulogne-Fessart vers le CFIP de Boulogne-Jaurès

Avec le déploiement du NRP dans le département, le PCE de Boulogne-Billancourt, pour l'instant installé dans le CFIP de Boulogne-Fessart, sera transféré au 1^{er} janvier 2021 sur le site de Boulogne-Jaurès.

La direction précise dans un premier temps que même sans le NRP, il aurait été effectué un transfert des PCE du département vers leur SIE de rattachement, tout comme cela se fait pour les PCRP et les SIP.

Les organisations syndicales ont fait remarquer que même si cela se traduisait par une amélioration de l'ambiance de travail des agents du PCE (proximité des transports, du RIE et des commerces), cela se traduit également par une dégradation de l'espace de travail des agents travaillant au SIE, regroupés essentiellement au 4^{ème} étage dans des locaux qui seront trop étroits et inadaptés, au regard des normes prévues par les textes réglementaires.

Dans la détermination des m² par agent, l'administration prend en compte les salles d'archivages pour déterminer le ratio d'occupation par agent.

Or, d'après les calculs réalisés par les organisations syndicales, au 4^{ème} étage notamment, la superficie par agent ne serait que d'environ 7 m², au lieu de 12 m² comme le prétend la direction.

De même, les organisations syndicales ont fait remarquer que **les travaux ont été réalisés en période de confinement et sans respect strict des normes sanitaires**, alors que ce point n'avait pas été évoqué préalablement en CTL. Elle répond que la convocation préalable du CHS n'est plus obligatoire. Les travaux, notamment d'abattage des cloisons, ont été effectués en présence des agents, prévenus la veille pour le lendemain !

Ces travaux ont généré de nombreuses nuisances. Ils auraient dû être réalisés en l'absence des collègues.

La direction reconnaît la nuisance liée aux travaux et sa répercussion sur la qualité du travail des agents. La CGT et Solidaires ont fait remarquer que les agents concernés auraient dû bénéficier d'une autorisation d'absence durant les travaux.

La direction par ailleurs, s'est retranchée derrière le fait que durant ce confinement, les entreprises de BTP étaient autorisées à continuer leur activité et qu'au surplus, aucun chef de service n'a fait d'objection pour ces travaux.

Vote : contre : CGT, Solidaires, FO et CFDT

En raison des votes contre unanimes sur tous les points énumérés ci-dessus, la direction est obligée de convoquer un nouveau CTL.

Malgré l'opposition unanime des organisations syndicales, la direction passe en force.

Mais rien n'est inéluctable ! C'est tous ensemble que nous pourrons arrêter ces restructurations incessantes et contraires au service public.

Les élus CGT au comité technique local :

Brigitte Cognet, Karine Lepileur, Frédéric Colle, Philippe Geoffre, François Risacher

Pour défendre vos droits, rejoignez la CGT !



BULLETIN D'ADHESION
CGT FINANCES PUBLIQUES 92
Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Nom : Prénom :

Date de naissance : .../.../.....

Catégorie : Grade :

Échelon : Numéro DGFiP :

Filière Fiscale ☐ Filière Gestion Publique ☐

Adresse administrative :

.....

.....

Date : .../.../..... Signature :

A remettre : À un militant CGT de votre site

ou à renvoyer à : Syndicat CGT Finances Publiques, Centre des Finances Publiques de Montrouge, 18 rue V. Hugo, 92121 Montrouge Cedex

Pour nous joindre :

Mail : cgt.ddfip92@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/92/>